

Montant minimal de versement initial

100€

**Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :**

5€

**Frais annuels**
**Frais de gestion du plan**

Frais des supports	
Support fonds euros	0.70%
Support unités de compte	0.90%
Support Eurocroissance	NA
Gestion profilée	0% supplémentaire

**Frais de gestion des fonds**

## 1/ Gestion libre

Fonds actions** (moyenne)	1.05%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.45%
Fonds obligations (moyenne)	0.45%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.14%
Fonds immobilier**** (moyenne)	1.45%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.53%
Fonds diversifiés (moyenne)	1.01%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.42%

## 2/ Gestion profilée (allocation 30 ans avant le départ à la retraite)

Profil prudent (moyenne)	0.36%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.15%
Profil équilibré (moyenne)	0.53%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.21%
Profil Dynamique (moyenne)	0.78%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.31%
Profil Audace (moyenne)	0.93%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0.38%

**Autres frais annuels**

Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA

**Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)**

Frais sur versement	Max 2.95%
Frais de changement de mode de gestion	0%
Frais d'arbitrage	
Proportionnels ou forfaitaires	0%
Nombre d'arbitrages gratuits par an	tous
Frais de transfert sortant vers un autre produit	1% jusqu'à 5 ans puis 0%
Frais sur les versements de la rente	0%
Frais de rachat	0%

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du plan constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

\*\*\* = part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\* = la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.